

LE MOT DU MAIRE



Chers Nonnais-Bretêchois,

La rentrée des classes puis la journée des associations, moments de rencontres privilégiés, m'ont donné l'occasion et le plaisir de croiser des visages détendus et reposés après cette pause estivale très ensoleillée.

À l'heure de reprendre ses marques, chacun a pu constater que les travaux de rénovation du parking du centre village et de ses abords ont été menés à bien tout comme, dans les limites du territoire de la

commune, le cheminement sécurisé pour se rendre à pied à la gare.

Flexigo étant toujours au cœur de nos préoccupations, nous avons continué à faire entendre la voix de notre commune lors de plusieurs réunions importantes. Bonne nouvelle : elle est désormais appuyée et relayée par toute notre communauté de communes Gally Mauldre. Son président, Laurent Richard, porte le dossier et la réunion tenue fin août avec Ile-de-France Mobilités (ex STIF) laisse entrevoir le retour à un circuit fixe et sans réservation pour les bus Flexigo circulant aux heures de pointe du matin et du soir.

Un délai d'application est néanmoins nécessaire au prestataire pour intégrer ces nouveaux paramètres à son système de gestion.

Chaque année, le premier dimanche de septembre, une cérémonie commémorative se tient à la Tuilerie Bignon à la mémoire de trois paisibles ouvriers agricoles, fusillés sans raison par une brigade de l'armée du régime nazi en repli devant l'avancée des alliés. Toujours belle et émouvante, elle a été honorée cette année par la présence de Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat, aux côtés des personnalités officielles et porte-drapeaux fidèles à l'événement.

De nombreuses manifestations locales à venir, détaillées dans l'agenda de dernière page, seront l'occasion de nous voir, d'échanger et nous nous en réjouissons par avance.

Très bonne rentrée et reprise à tous !

Bien à vous.

Gilles STUDNIA, Maire

LES CHIFFRES CLEFS DE LA RENTRÉE

Pas moins de 438 élèves ont repris le chemin de l'école communale le 3 septembre dernier : 152 en maternelle et 286 en élémentaire. Chacun a repris un rythme sur quatre jours, avec de nouvelles activités à partir de 16h30 proposées par l'équipe d'animation périscolaire, à l'accueil de loisirs. 82 % des enfants fréquentent régulièrement le restaurant scolaire, soit plus de 360 repas servis quotidiennement. Les prochaines vacances débuteront le samedi 20 octobre avec reprise des cours le lundi 5 novembre.

Une bonne et studieuse année scolaire à tous !

Accueil mairie

Nouveaux horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Mercredi de 9h30 à 12h.

Permanence le premier samedi du mois de 9h30 à 12h, sauf cas exceptionnels liés aux jours fériés.

Cette permanence ne concerne que le service de l'accueil et l'état-civil.

Prochain Conseil

Le Conseil municipal se réunira en **séance**

publique le jeudi 27 septembre à 20h30

en mairie. L'ordre du jour sera communiqué par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie.

Listes électorales

Nouveaux habitants, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune avant la fin de l'année. Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site www.service-public.fr. Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Recensement citoyen

Les jeunes gens de nationalité française, filles ou garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur date anniversaire. Fournir carte d'identité ou passeport et livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Gravats

Une benne à gravats sera mise à votre disposition le **samedi 29 septembre de 9h à 13h**, chemin des Cochons. Pour bénéficier de ce service, vous devez au préalable vous inscrire en mairie pour remise d'un bon d'évacuation.

Attention : il est formellement interdit d'y déposer du plâtre, des déchets toxiques, des plaques amiantées ou encore des objets encombrants. Accès à la benne depuis le rond-point D98 avant la direction de Villepreux.

Mairie : 01 30 80 07 00.

PAS VU, PAS PRIS !

Des habitants de la commune se plaignent régulièrement des déjections canines qui polluent nos trottoirs et les espaces verts. Ceci, malgré l'installation de distributeurs de sacs en papier répartis en plusieurs endroits stratégiques du village.

Seuls le civisme de chacun et le respect d'autrui peuvent solutionner ce problème récurrent de salubrité publique.

Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser systématiquement les déjections de son animal (arrêté municipal numéro 25/2006). Le non-respect de cette réglementation est passible d'une contravention de première classe (38 €).

Police municipale : 01 30 80 07 17.

Permanence parlementaire

Béatrice PIRON, députée (LREM) de la 3^e circonscription des Yvelines, vous reçoit en mairie le 4^e lundi des mois impairs, entre 9h et 11h, uniquement sur rendez-vous par courriel : beatrice.piron@assemblee-nationale.fr

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Rénovation du parking au coeur de village

Avec le temps, l'entrée de la rue Michel Pérot et son parking, situés à proximité de la place de l'Europe, s'étaient fortement dégradés.



Courant août, dans le cadre de son programme pluriannuel de travaux de voirie, et après concertation avec les riverains et commerçants concernés, la commune a procédé à la rénovation de cet espace représentant 2 100 m², 58 places de stationnement dont 2 déposes minutes, 2 places « handicapé » et 2 de livraison.

Parallèlement, le chemin piétonnier reliant ce parking aux écoles a été totalement rénové en béton désactivé. Il est désormais aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Aménagement d'une voie verte, route Royale



Dans les limites de son territoire, notre commune a fait procéder durant l'été, à l'aménagement d'une voie dédiée aux piétons et aux cyclistes, route Royale, sur une longueur de 350 mètres, afin d'améliorer la sécurité des usagers se rendant à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly.

Des discussions sont actuellement en cours avec le département des Yvelines et la commune de l'Etang-la-Ville pour envisager le prolongement de cette voie jusqu'à la gare.

À l'entrée de la route Royale, sur le côté gauche, il est prévu la rénovation prochaine du parking de 12 places permettant aux promeneurs de stationner leurs véhicules en lisière de forêt.

Ces opérations sont conduites en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF). D'un montant global de 170 577 € HT, ces aménagements sont financés par la Région Ile-de-France (38 %), l'État (33 %), la commune (20 %) et le Département des Yvelines (9 %).



DEVOIR DE MEMOIRE

À l'approche de la fête nationale, les adhérents du secteur jeunesse de la commune et le conseil municipal jeunes (CMJ), conduits par Marc Eloffe, ont réalisé des compositions florales tricolores qu'ils ont déposées sur les sépultures des anciens maires de la commune, guidés par M. Steenebruggen, président de la Maison des Loisirs et de la Culture et du Souvenir Français.

Ils ont ainsi fleuri les tombes de :

- **Daniel DREYFUS**, maire de 1929 à 1940 et de son fils Philippe, résistant et ancien conseiller municipal
- **Roland MAUGE**, maire de 1941 à 1946
- **Henri HAMEL**, maire de 1946 à 1947, puis de 1959 à 1971
- **Roger PUJO**, maire de 1971 à 1977
- **Jacques KOSCIUSKO-MORIZET**, maire de 1977 à 1994

Ils se sont également arrêtés devant la tombe de **Guy MOIGNIER** qui a consacré tant d'énergie à notre commune.



CEREMONIE DES FUSILLES DE LA TUILERIE



Ils s'appelaient **Thomas NOWASKI**, **Emile GUINARD** et **Roger RAMIER** et étaient ouvriers agricoles à la ferme de Saint-Nom. Le 20 août 1944, à l'heure où les Alliés et la Résistance reprenaient le dessus sur le nazisme, tous trois ont été fusillés par les SS allemands au lieu-dit « La Tuilerie ».



Chaque année, la commune, l'Union des Anciens combattants, le Souvenir Français et les institutions fleurissent la stèle érigée en leur honneur à proximité du golf. Ce dimanche 2 septembre 2018, parmi les nombreuses personnalités présentes, Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat, a tenu à se joindre à l'hommage rendu aux trois hommes.

PROFESSION : ATSEM !



Derrière cet acronyme se cache un métier assez méconnu que Cathy, Sandrine, Céline, Christine et Florence vivent avec passion, bienveillance et professionnalisme.

Nos ATSEM (Agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles) sont au nombre de cinq, autant que de classes de maternelle.

Leur mission est essentielle et favorise l'acquisition de l'autonomie de vos enfants : elles secondent les enseignant(e)s tant sur le plan matériel qu'éducatif, accompagnent les enfants tout au long de la journée et veillent à leur sécurité et à leur

hygiène, préparent et animent les activités pédagogiques, entretiennent les locaux et le matériel de la classe, y compris pendant les vacances scolaires, encadrent et assistent les enfants lors de la pause repas.

Recrutées par la commune, elles exercent néanmoins leurs fonctions sous l'autorité de Brigitte Gauduchon, directrice de l'école.

Les ATSEM participent régulièrement à des formations qui leur permettent de faire évoluer leurs pratiques au service des enfants et des enseignants.

Soraya et Gisela, coordinatrices périscolaires



Nous souhaitons la bienvenue à Soraya (à gauche sur la photo) qui remplace Patricia dans son rôle de coordinatrice des temps périscolaires en élémentaire.

Elle rejoint ainsi Gisela (à droite) arrivée l'an dernier et chargée quant à elle du secteur de la maternelle.

Toutes deux ont la responsabilité d'encadrer les équipes d'animations périscolaires et de mettre en place, dans le respect du projet éducatif du territoire (PEDT), des activités adaptées aux enfants durant l'accueil périscolaire du matin et du soir, ainsi qu'à la pause méridienne.

Elles représentent un lien essentiel entre les animateurs, les enfants, les parents, les enseignants et les services de la mairie.

À l'affiche



Amateurs de photographie, il vous reste quelques jours pour transmettre au service des affaires culturelles et associatives (SACA) vos plus beaux clichés de la commune l'été !
Renseignements : 01 39 56 66 27



Il est encore temps de vous inscrire au 3^e rallye de voitures anciennes organisé par la commune, dimanche 30 septembre de 8h à 13h au départ du Golf. Concours d'élégance automobile, Espace JKM à partir de midi.
+Infos : www.saint-nom-classic.fr



Jusqu'au 31 décembre, la chouette chevêche vous attend à la maison de la Plaine, 33 ter rue des Petits Prés à Feucherolles, au travers d'une très belle exposition présentée par l'association ATHENA78. Entrée libre.
+Infos : www.plainedeversailles.fr

Guide pratique et des associations

Le nouveau guide pratique actualisé de la commune et des associations a été distribué dans les boîtes aux lettres début septembre. Si la vôtre a été malencontreusement oubliée, merci de contacter le service communication de la mairie au 01 30 80 07 13.



Erratum :

lors de la mise à jour de ce guide, une erreur s'est glissée dans la rubrique Santé, page 23. **Les bonnes coordonnées du Docteur Mona Bigot, acupuncteur sont : 39 avenue des Platanes. Tél. 01 30 56 51 00.**

INAUGURATION DE LA MAISON MEDICALE

Rendez-vous ce samedi 15 septembre à 12h30 !



Vous avez peut-être déjà fait connaissance avec la maison médicale et l'un de ses praticiens. Les deux sages-femmes en exercice ont été les premières à s'installer dans les lieux en février, suivies par un médecin généraliste puis un pédiatre en juin. Elles seront rejointes cet automne par un jeune médecin généraliste. Tous, ainsi que le laboratoire d'analyses médicales mitoyen de la maison médicale, font partie du Pôle de santé de Saint-Nom-la-Bretèche créé avec des praticiens qui étaient déjà installés dans le village. L'inauguration sera l'occasion de découvrir le site, comprendre l'organisation des praticiens et échanger avec vos professionnels de santé. Rendez-vous au 2 avenue des Platanes.



À noter : les praticiens de la Maison médicale peuvent réaliser des consultations en anglais.

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS S'INSTALLENT AU MARCHÉ !

Le marché du village se tient tous les vendredis sur la place de l'Europe.

Particularité : il dure toute la journée de 8h à 19h.

Si vous êtes un habitué, venez retrouver en cette rentrée vos fidèles commerçants : Pascal, spécialiste de la volaille, Fabian, poissonnier, Bahaa, l'as de l'ananas frais, Sophie, votre maraîchère du matin, Nabil, votre maraîcher de l'après-midi et Jean-Michel, votre pizzaiolo présent à partir de 17h.

Dernièrement l'offre fromagère a connu une période de « vaches maigres » : le fromager du matin s'est désengagé et Rolland, fromager de l'après-midi, est absent pour raison de santé. Il nous a annoncé son retour prochain... Pour le matin, la relève est assurée par le jeune Alexandre qui a grandi au rythme des marchés normands auprès de son père dont le stand fromager est bien connu à Rouen.



En cette rentrée vos papilles vont avoir droit à de nouveaux produits...

Les crêpes et galettes bio sans gluten de Luc seront cuites sur place à la demande, du matin au soir, et garnies de bons produits : nocciolata ou caramel beurre salé maison parmi les must sucrés. Luc proposera une formule du midi à emporter ou encore des lots de galettes ou crêpes nature pour vos diners entre amis. Arrivée prévue en septembre ou début octobre.

À partir de novembre, Angela proposera une sélection ensoleillée de produits portugais : morue, jambon, fromage, etc.

À vos agendas !

SPECTACLES

LES MADELON

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Spectacle proposé par la communauté de communes Gally Mauldre dans le cadre du centenaire de l'Armistice. Par la compagnie de la Reine. À partir de 10 ans. Espace JKM en après-midi.

SPECTACLE ENFANTS

JEUDI 25 OCTOBRE

« Titi tombe, Titi tombe pas » à partir de 4 ans. Entrée 6 €. Espace JKM à 15h.

ANIMATIONS

WORLD CLEANUP DAY

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

À l'initiative d'un habitant, rendez-vous à 10h, parking de l'église, pour participer à cette grande opération de nettoyage.

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Avenue des Platanes et route de Saint-Germain. Manège place de l'Europe et animations seront proposés par le SACA*.



FÊTE DES PLANTES ET DE L'ENVIRONNEMENT

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

Avec la ferme pédagogique Tiligolo ! Proposée par l'association « Saint Nom la Nature ». Place de l'Europe de 10h à 16h.

TOURNOI DE BRIDGE

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

En mairie de 14h à 19h homologué par paires. Inscriptions auprès du club de bridge de Chavenay au 06 79 02 65 85.

3^E SAINT-NOM CLASSIC

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

Rallye touristique et concours d'élégance de voitures des années 30 à 80. Inscriptions auprès du SACA*.



COCKTAIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

VENREDI 9 NOVEMBRE

En mairie, sur invitation. Faites-vous connaître auprès de l'association AVF en contactant le 06 11 97 27 37.

SOUVENIR

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

CENTENAIRE ARMISTICE 1918

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

au Monument aux Morts (Horaire précisé ultérieurement).

EXPOSITIONS

REG'ART 78

DU 21 AU 24 SEPTEMBRE

Exposition collective à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain, de 10h à 18h. Entrée libre.



SALON DES ARTISTES

DU 17 NOVEMBRE

AU 2 DÉCEMBRE

Cette exposition thématique rassemblera en mairie les oeuvres d'une quarantaine d'artistes locaux. Entrée libre.

SPORT

SUNDAY'S RUNNING

DIMANCHES 7 OCTOBRE, 4 NOVEMBRE

RDV sur le parking devant la Mairie à 10h.

COUPE DE GOLF DE LA MAIRIE

VENREDI 12 OCTOBRE

Trophée « Patrice Galitzine »

au golf de Saint-Nom-la-Bretèche.

Infos auprès du SACA*.



HORS NOS MURS

AUTOMNE DE LA PLAINE

DU 15 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

Programme complet : www.plainedeversailles.fr

SALON DES BIÈRES ARTISANALES ET WHISKIES RÉGIONAUX

DIMANCHE 14 OCTOBRE

Organisé à Fourqueux par le Club Rotary de 10h à 20h, Espace Pierre Delanoé, place Victor Hugo. Dégustation et vente, restauration, tombola, animations. Au profit de l'ESAT de Fourqueux. Entrée 4 € : 1 dégustation offerte. *L'abus d'alcool nuit gravement à la santé. À consommer avec modération.*

CONNAISSANCE DU MONDE

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Proposé par le Lions Club au théâtre de Bailly.

À 17h : « La Groenland : ultime banquise ».

Film de Luc Dénoyer et Eric Dazin.

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA)
Espace JKM, place Henri Hamel - Tél. 01 30 56 66 27
mail : sec.culture.asso@mairiesnlb.fr



SNB Village Info n° 13 / ISSN n° 2554-067X (print) et 2554-7224 (web)
Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.
Responsable communication : Pascal Bouchain. Réalisation : Kawan communication.
Maquette et impression : Studiograph. 2 500 exemplaires. Dépôt légal : Septembre 2018.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[facebook.com/mairiesainnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesainnomlabreteche)

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
www.saint-nom-la-breteche.fr